

Une vie meilleure pour toutes et tous

Les municipalités sont reconnues pour leur capacité à transformer les aspirations fédérales-municipales communes en résultats concrets sur le terrain. Nous réalisons des projets créateurs d'emplois. Nous rénovons des bâtiments pour réduire les émissions de GES. Nous améliorons la résilience des infrastructures aux conditions climatiques extrêmes. Et, nous nous efforçons d'accroître le bien-être des citoyens en favorisant l'inclusion et l'abordabilité du logement.

Ces exemples ne sont qu'un aperçu des initiatives efficaces et rentables que nous lançons pour améliorer nos collectivités, d'un océan à l'autre.

En tant que voix nationale des gouvernements municipaux, la FCM est prête à avancer des solutions concrètes qui accroîtront la qualité de vie de la population canadienne.

Voici un aperçu de nos priorités pour le budget 2023 :

Des collectivités résilientes



Des incendies de forêt aux tempêtes violentes, en passant par les inondations, les collectivités sont en première ligne des dérèglements climatiques. La FCM a mené la charge et a demandé des mesures et des investissements pour protéger les municipalités contre les phénomènes météorologiques dévastateurs et pour veiller à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. Le gouvernement fédéral a tenu compte de nos positions dans sa vision d'une société plus résiliente sur le plan climatique, et a publié en novembre 2022 sa toute première Stratégie nationale d'adaptation (SNA). Les prochaines étapes recommandées par la FCM sont :

- d'insister sur la nécessité d'un financement prévisible et à long terme dans la résilience des infrastructures comme mesure d'action climatique, en se basant sur les progrès démontrés dans la Stratégie nationale d'adaptation par l'ajout de financement pour le **Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes** (FAAC);
- de faire de nouveaux investissements au budget 2023, qui comportent une bonification immédiate du **Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes** (FAAC) totalisant 2 G\$ en 2022-2023 et au moins **1 G\$ par année pendant 10 ans** pour les infrastructures d'atténuation des catastrophes.



Nous sommes la FCM

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Nous représentons plus de 2 100 membres de toutes tailles, des grandes villes aux collectivités rurales et nordiques, en plus d'associations municipales, provinciales et territoriales. Ensemble, nous cumulons plus de 92 % de la population. Nous avons donc l'unique capacité de rassembler les élus municipaux du pays tout entier pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives fédérales qui améliorent la qualité de vie des gens.

Les municipalités canadiennes sont restreintes par le cadre fiscal désuet qui freine le potentiel de nos collectivités. Dans chacune de nos démarches de représentation, la FCM et ses membres s'engagent à collaborer avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour moderniser le cadre fiscal des municipalités, afin que les gouvernements de proximité puissent continuer de concrétiser leur vision d'une vie meilleure pour toutes et tous.

Des collectivités abordables



Les municipalités jouent un rôle essentiel pour résoudre la crise du logement au pays. Comme de nombreux autres défis politiques actuels, cette crise exige que les gouvernements municipaux consacrent plus de ressources financières pour instaurer des solutions ingénieuses. Mais aucun ordre de gouvernement ne peut résoudre à lui seul cet enjeu. Les municipalités en appellent donc au gouvernement fédéral :

- de prioriser un déploiement rapide et efficace du **Fonds pour accélérer la construction de logements**, en travaillant en étroite collaboration avec les municipalités pour s'assurer qu'un outil de financement, hautement efficace et axé sur les résultats, soit prêt pour débloquer l'offre de logements immédiatement;
- de faire progresser rapidement l'élaboration conjointe de la **stratégie de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique**, annoncée au budget 2022, par des démarches sérieuses et en partenariat avec les fournisseurs de logements et partenaires autochtones de l'ensemble du Canada, et s'engager immédiatement à investir au moins 3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour la construction de ces nouveaux logements;
- d'optimiser les éléments structurants de la Stratégie nationale sur le logement, tels que le **Fonds national de co-investissement pour le logement et Financement de la construction de logements locatifs**, et continuer d'investir dans ces derniers. Cela permettra de préserver et d'accroître l'offre de logements locatifs abordables, de créer des logements très abordables, sur le marché et hors marché, en plus de revoir les ratios de subventions et de prêts pour tenir compte des fluctuations des marchés et permettre l'achèvement des projets;
- de continuer à investir dans **l'Initiative pour la création rapide de logements** pour éliminer l'itinérance chronique en finançant à long terme cette mesure éprouvée. Élargir le programme **Vers un chez-soi** pour financer en permanence la lutte contre l'itinérance et les services de soutien complets offerts aux populations vulnérables, ainsi que d'autres services sociaux pour personnes habitant dans des campements.

Des collectivités florissantes



Beaucoup d'enjeux nationaux, dont l'offre de logements dans un contexte de croissance de la population, dépendent de l'état des infrastructures municipales. Or, selon l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles de Statistique Canada, 14 % des infrastructures municipales de traitement des déchets et des eaux et 12 % des infrastructures municipales de transport sont actuellement en « mauvais » ou en « très mauvais » état. La FCM a estimé que la facture totale pour réparer tous ces actifs s'élèverait à plus de 175 G\$. À l'approche de la conclusion ou du renouvellement des programmes fédéraux de financement d'infrastructures, la FCM recommande de profiter du budget 2023 pour faire progresser ces priorités :

- garantir de l'eau saine pour toute la population en créant **un nouveau fonds pour les infrastructures d'eau** et en y investissant au moins un 1 G\$ par année pour les 10 prochaines années, en plus des fonds consentis pour le **Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC)**. Essentiel pour soutenir la croissance démographique et améliorer l'offre de logements, ce fonds permettrait aux centres urbains et aux collectivités rurales de disposer des infrastructures d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées nécessaires;
- investir au moins 500 M\$ par année dans les **infrastructures communautaires, culturelles et récréatives** des municipalités pour les 10 prochaines années, dès 2024-2025. Ces installations publiques essentielles doivent pouvoir desservir les populations croissantes des collectivités. La création de quartiers dynamiques, où les transports actifs et en commun sont facilement accessibles, où les gens veulent vivre, travailler et se divertir, est la clé pour renouveler les centres-villes au sortir de la pandémie et atteindre nos objectifs en matière de carboneutralité;
- doubler de façon permanente le **Fonds pour le développement des collectivités du Canada** (auparavant le Fonds de la taxe sur l'essence) en le dotant de 4,4 G\$ par année et en faisant passer son taux d'indexation annuel de 2 % à 3,5 % pour soutenir la remise en état des infrastructures municipales essentielles;



suite à la page suivante



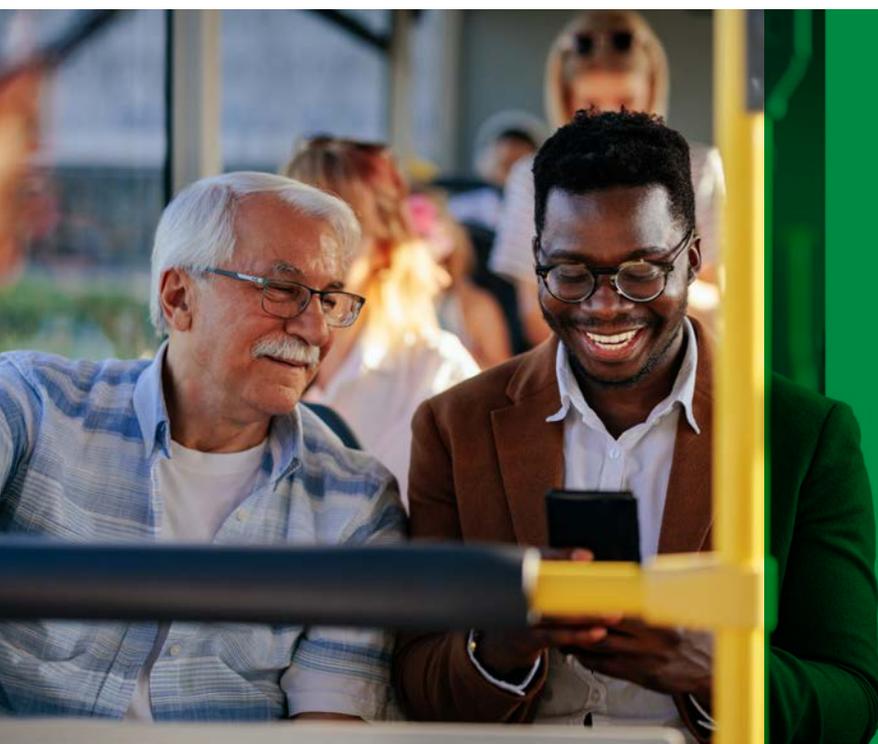


- enchâsser en 2023-2024 le **Fonds permanent pour le transport en commun** dans une loi, en lui attribuant de nouveaux fonds pour soutenir les coûts de planification et de conception et en le dotant d'un mécanisme d'approbation pour le financement de projets d'immobilisations. À partir de 2026-2027, le Fonds devrait fournir au moins 3 G\$ par année pour une gamme complète de dépenses d'immobilisations admissibles et son taux d'indexation devrait être fixé à 3,5 % par année;
- mettre en œuvre un plan complet pour les **transports collectifs intercommunautaires** qui s'appuie sur les programmes fédéraux existants, comme le **Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural**, afin d'adopter une approche nationale qui comprend un modèle de financement viable conçu en partenariat avec les provinces et les territoires;
- renforcer les **infrastructures rurales et nordiques** par l'ajout d'un volet de financement fondé sur les besoins au **Fonds pour la large bande universelle**; au moyen d'un nouvel investissement d'au moins 250 M\$ par année pendant 10 ans, dès 2024-2025, qui serait consacré aux infrastructures rurales comme les réseaux d'aqueduc, les routes et les ponts, les ports et les aéroports; et grâce à une augmentation ciblée du **FDCC** pour aider les gouvernements municipaux des territoires;
- combler les **écarts en matière d'infrastructures dans les collectivités autochtones** afin d'y améliorer la qualité de vie, notamment en considérant prioritairement l'accès à l'eau potable comme un droit de la personne, afin de mettre fin aux avis d'ébullition et d'offrir une certitude d'approvisionnement à long terme en eau.

Des collectivités sécuritaires

Se sentir bien et en sécurité au sein de sa communauté constitue le fondement des villes et des municipalités sûres, saines et inclusives. Les ordres de gouvernement fédéral et municipal peuvent prendre ensemble des mesures décisives pour assurer la sécurité de tous les citoyens. Au budget 2023, nous souhaitons que le gouvernement fédéral s'engage à :

- éviter les répercussions néfastes sur les services communautaires en absorbant tous les **coûts rétroactifs** liés à la nouvelle convention collective de la GRC;
- résoudre la crise des opioïdes en misant sur le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada, en **soutenant l'accès à des produits pharmaceutiques de rechange** aux substances illicites toxiques, et en adoptant un mécanisme de financement plus stable et à long terme;
- renouveler et élargir l'initiative réussie **Femmes canadiennes en politique locale** de la FCM, afin que les municipalités puissent jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, notamment pour s'attaquer au harcèlement croissant que subissent les élus et les candidats à des fonctions publiques;
- améliorer l'accès aux **services de santé mentale et de traitement des dépendances** dans les collectivités de toutes tailles de partout au Canada, et mobiliser ces dernières dans une conversation nationale sur la santé mentale.



FCM

Unissons nos efforts pour assurer une vie meilleure pour toutes et tous, dans les collectivités d'un océan à l'autre.

Pour obtenir plus de renseignements sur la FCM et les priorités municipales, visitez notre site web à fcm.ca ou **communiquiez avec nous.**